



# S' Dorf Blettla

QUOI DE NEUF A METZERAL ?

Juillet 2023 N°37

*Chers habitants*

*Le premier semestre de cette année a été rude en différents points, pour les collectivités et les citoyens.*

*La crise énergétique s'est accélérée, la flambée des prix est sans mesure, le pouvoir d'achat est en berne, les collectivités doivent plus que jamais trouver les financements pour leurs projets, toutefois, dans notre vallée et plus particulièrement dans notre commune il fait bon vivre.*

*Cette note d'optimisme, pour vous dire que les travaux continuent dans notre belle commune, ceux de la mairie seront terminés d'ici la fin de l'année, l'aire de jeux pour les enfants jusqu'à 11 ans est en cours d'installation et sera prête pour l'été, la démolition de la cité rue de Sondernach a pris un peu de retard mais sera réglée d'ici la fin de l'été, la seconde Journée Citoyenne se tiendra le 9 septembre et je suis en passe de signer le partenariat avec Habitat de Haute Alsace pour la réalisation de la résidence seniors (12 logements) qui sera située entre la rue Jacques Immer et la rue des Jardins.*

*Deux sentiers de VTT sportifs seront mis en service cet été afin de diversifier l'offre des loisirs et surtout canaliser des sentiers dédiés à ce nouveau sport afin d'éviter les conflits, l'un côté Sattel et l'autre côté Schnepfenried.*

*Le sentier menant au cimetière jusqu'à la Wolfsgasse est désormais stabilisé, l'objectif étant, après les excellents travaux menés lors de la 1ère Journée Citoyenne, de permettre à tous, poussettes, personnes à mobilité réduite, de pouvoir l'emprunter facilement. Le service technique agrémentera ce sentier par l'implantation de bancs.*

*Tous ces aménagements se font en adéquation avec la qualité de vie de tous et dans le respect de l'environnement. Je tiens à remercier les élus et les agents qui travaillent avec coeur et passion pour l'intérêt général et pour une action publique et raisonnée.*

*Je vous souhaite à tous un très bel été.*

*Denise BUHL*



## Compte rendu du conseil municipal du 27 mars 2023

● **A l'unanimité des conseillers présents, les points suivants ont été votés:**

◆ **Compte administratif et compte de gestion 2022 - budget général.**

● **Compte administratif 2022 - budget général.**

Le CM décide:

de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous:

Page 1

|                        | Fonctionnement | Investissement | Ensemble       |
|------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Dépenses 2022          | 1 211 334,05 € | 1 141 793,12 € | 2 353 127,17 € |
| Recettes 2022          | 1 281 545,35 € | 1 464 339,79 € | 2 745 885,14 € |
| Résultat de l'exercice | 70 211,30 €    | 322 546,67 €   | 392 757,97 €   |
| Report                 | 203 341,81 €   | - 413 310,57 € | - 209 968,76 € |
| Résultat cumulé        | 273 553,11€    | - 90 763,90 €  | 182 789,21 €   |

● Compte de gestion 2022 - budget général

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le comptable du trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

◆ **Affectation des résultats 2022 - budget général.**

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Excédent de fonctionnement | 273 553,11 € |
| Déficit d'investissement   | 90 763,90 €  |

● Compte de gestion 2022 - budget général.

Article 002: résultat de fonctionnement en recette: 273 553,11 euros.

Article 001: résultat d'investissement en dépense: 90 763,90 euros.

◆ **Compte administratif et compte de gestion 2022 - budget eau/assainissement.**

Page 2

● Compte administratif 2022 - budget eau/assainissement.

Le CM décide de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

|                        | Fonctionnement | Investissement | Ensemble     |
|------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Dépenses 2022          | 210 415,35 €   | 75 480,32 €    | 285 895,67 € |
| Recettes 2022          | 221 951,32 €   | 60 887,05 €    | 282 838,37 € |
| Résultat de l'exercice | 11 535,97 €    | - 14 593,27 €  | - 3 057,30 € |
| Report                 | 5 141,96 €     | 17 157,03 €    | 22 298,99 €  |
| Résultat cumulé        | 16 677,93 €    | 2 563,76 €     | 19 241,69 €  |

● Compte de gestion 2022 -budget eau/assainissement.

Le compte de gestion dressé pour 2022 par le comptable du trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

◆ **Affectation des résultats 2022 -budget eau/assainissement.**

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| Excédent de fonctionnement | 16 677,93 € |
| Excédent d'investissement  | 2 563,76 €  |

Article 002: résultat de fonctionnement en recette: 16 677,93 euros.

Article 001: résultat d'investissement en recette: 2 563,76 euros.

◆ **Compte administratif et compte de gestion 2022 - budget Lehgasse.**

● Compte administratif 2022 - budget Lehgasse.

Le CM décide de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

|                        | Fonctionnement | Investissement | Ensemble      |
|------------------------|----------------|----------------|---------------|
| Dépenses 2022          | 110 928,85 €   | 0,00 €         | 110 928,85 €  |
| Recettes 2022          | 55 639,20 €    | 80 627,35 €    | 136 266,55 €  |
| Résultat de l'exercice | - 55 289,65 €  | 80 627,35 €    | 25 337,70 €   |
| Report                 | 55 289,65 €    | - 80 627,35 €  | - 25 337,70 € |
| Résultat cumulé        | 0,00 €         | 0,00 €         | 0,00 €        |

● Compte de gestion 2022 - budget Lehgasse.

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le comptable du trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

◆ **Subventions.**

Le CM décide d'arrêter la liste des subventions à payer en 2023 comme suit:

| 6574 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE |  | 2023        |
|--|--|-------------|
| Les Trolles, délibération déjà prise le 11 janvier 2022          | Subvention annuelle de fonctionnement de l'association           | 35 000,00 € |
| Groupement d'Action Sociale                                      | Participation à l'action sociale en faveur du personnel communal | 450,00 €    |
| Amicale Sapeurs-Pompiers pour J.S.P.                             | Subvention annuelle de fonctionnement de l'association           | 600,00 €    |

|  |   |                    |
|--|---|--------------------|
| Les Amis de l'Emm                                    | Subvention annuelle de fonctionnement de l'association    | 300,00 €           |
| Clique de la Grande Vallée                           | Participation annuelle au fonctionnement                  | 200,00 €           |
| Ecole de Musique et de danse de la Vallée de Munster | Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves     | 800,00 €           |
| Ecole de Musique Ilienkopf                           | Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves     | 480,00 €           |
| Feux de la Wormsa                                    | Participation aux frais de sécurisation de la soirée      | 300,00 €           |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers                         | Participation annuelle au fonctionnement                  | 600,00 €           |
| Société de Musique Ilienkopf                         | Participation annuelle au fonctionnement école de musique | 1 500,00 €         |
| Chorale VOGESIA                                      | Subvention exceptionnelle                                 | 1 200,00 €         |
| Union départementale des Sapeurs-pompiers            | Subvention Sapeurs-Pompiers retraités et actifs           | 480,00 €           |
| Zam Zam Népal  | Subvention annuelle de fonctionnement de l'association    | 300,00 €           |
| Association de pêche de Metzeral                     | Subvention exceptionnelle                                 | 800,00 €           |
| 6000 PAS   | Participation annuelle au fonctionnement                  | 300,00 €           |
| Association Sportive de Munster                      | Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves     | 360,00 €           |
| Divers   |   | 2 230,00 €         |
| <b>TOTAL :</b>                                       |   | <b>45 900,00 €</b> |

#### ◆ Taux des taxes.

● Le CM décide de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit:

- ▲ taxe foncière sur propriétés bâties: 21,79 %
- ▲ taxe foncière sur propriétés non bâties: 50,42 %,
- ▲ taxe d'habitation: 0%.

Page 3

Soit une augmentation de 5% proposée par la commission des finances, la dernière augmentation datant de 2018.

|                        | Base 2023 | Taux 2023 | Produit 2023        |
|------------------------|-----------|-----------|---------------------|
| Taxe foncière sur bâti | 1 404 000 | 21,79 %   | 305 932,00 €        |
| Taxe foncière non bâti | 85 500    | 50,42 %   | 43 109,00 €         |
| Taxe d'habitation      | 251 641   | 0,00 %    | 0,00 €              |
| <b>TOTAL :</b>         |           |           | <b>349 041,00 €</b> |

#### ◆ Dépenses d'investissement - budget général.

● Le CM décide d'approuver la réalisation des travaux, l'acquisition des équipements suivants et leur imputation en section d'investissement.

| Article                     | Objet  | Montant               |
|-----------------------------|--|-----------------------|
| 2041412                     | Participation travaux maison forestière Mittlach   | 11 500,00 €           |
| 2111                        | Terrains nus / Rue des Jardins / Rue Jacques Immer | 20 000,00 €           |
| 212                         | Aménagement Wolfsgasse et Aire de Jeux             | 75 000,00 €           |
| 2131                        | Travaux périscolaire                               | 18 000,00 €           |
| 2152                        | Voirie : éclairage public + parking Bel Air        | 515 000,00 €          |
| 2158                        | CCVM levées topographiques                         | 32 644,00 €           |
| 231                         | Construction – Mairie                              | 1 100 000,00 €        |
| <b>Total des dépenses :</b> |  | <b>1 772 144,00 €</b> |

### ◆ Budget primitif - budget général.

● Le CM décide d'approuver le budget primitif, équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement comme suit:

|                | Dépenses       | Recettes       |
|----------------|----------------|----------------|
| Fonctionnement | 1 416 793,73 € | 1 416 793,73 € |
| Investissement | 2 012 650,08 € | 2 012 650,08 € |

Page 4

### ◆ Fixation du prix de l'eau 2023.

La commission des finances propose de maintenir le prix de l'eau identique à 2022 comme suit:

|  | Coût 2023      |
|--|----------------|
| Redevance antipollution due à l'Agence de l'Eau      | 0,350 €        |
| Taxe de prélèvement due à l'Agence de l'Eau          | 0,057 €        |
| Redevance pour modernisation des réseaux de collecte | 0,233 €        |
| Redevance assainissement                             | 0,800 €        |
| Part communale                                       | 1,930 €        |
| <i>Prix au m<sup>3</sup> / an :</i>                  | <i>3,370 €</i> |
| Location annuelle d'un petit compteur                | 15,00 €        |
| Location annuelle d'un grand compteur                | 30,00 €        |
| Charges fixes annuelles                              | 15,00 €        |

● Le CM décide d'approuver le prix de l'eau pour 2023 tel que défini ci-dessus.

### ◆ Dépenses d'investissement budget eau/assainissement 2023.

● Le CM décide d'approuver la réalisation des travaux, l'acquisition des équipements suivants et leur imputation en section d'investissement, tableau ci-dessous.

| Article | Objet                           | Montant            |
|---------|---------------------------------|--------------------|
| 2156    | Matériel spécifique – compteurs | 3 000,00 €         |
| 2158    | Autres – travaux réseaux        | 83 461,05 €        |
|         | <i>Total des dépenses :</i>     | <i>86 461,05 €</i> |

### ◆ Budget primitif 2023 - budget eau/assainissement.

● Le CM décide d'approuver le budget primitif, équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement comme suit:

|                | Dépenses     | Recettes     |
|----------------|--------------|--------------|
| Exploitation   | 218 230,60 € | 218 230,60 € |
| Investissement | 125 788,70 € | 125 788,70 € |

### ◆ Prise de compétence assainissement collectif par la CCVM.

● Le CM décide d'approuver la prise de compétence assainissement collectif par la CCVM au 1er janvier 2024.

### ◆ Révision libre des attributions de compensation 2023.

● Le CM décide d'approuver la révision libre des attributions de compensation conformément au code général des impôts et d'approuver l'attribution de compensation 2023 pour la commune de Metzeral d'un montant de 370 165,00 euros.

### ◆ Participation à la restauration des sentiers du Hohneck.

● Le CM autorise la participation de la commune au titre de la réhabilitation des sentiers dans le secteur du Hohneck, action 2023 portée par le PNRBV, à hauteur de 5% de l'enveloppe globale dans la limite de 2150 euros TTC.

### ◆ Don pour l'Ukraine.

● Le CM décide de faire un don de 1100 euros pour l'achat de générateurs, systèmes de traitement de l'eau et équipements de première nécessité (1euros par habitant).

### ◆ **Convention de principe avec Trail's Patrol.**

● Le CM décide d'autoriser Trail's Patrol à créer 2 sentiers dédiés aux VTT sur le ban communal de Metzeral.

Une convention entre l'association Trail's Patrol et la commune de Metzeral sera élaborée, permettant l'ouverture au public des pistes destinées à la pratique exclusive du VTT.

### ◆ **Compte rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux.**

● Commission municipale des jeunes (CMJ).

Retour sur le déroulement du carnaval. Organisation de la chasse aux oeufs.

Projets avec la CMJ de Munster: visite au PGHM d'Hohrod et randonnée contes dans la vallée de la Wormsa avec si possible M. LESER que nous devons encore solliciter.

### ◆ **Demande de subvention au titre du «Fonds Vert» pour la rénovation du parc des luminaires d'éclairage public dans un but d'économie d'énergie.**

● Plan de financement ci-dessous:

| Dépenses          | HT           | Recettes                            | HT           |
|-------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| Remplacement parc | 148 290,50 € | Fonds Vert (62,71%)                 | 93 000,00 €  |
|                   |              | Territoire Alsace énergie (16,86 %) | 25 000,00 €  |
|                   |              | Auto financement (21,04 %)          | 30 290,50 €  |
| TOTAL :           | 148 290,50 € | TOTAL :                             | 148 290,50 € |

● Le CM décide d'approuver le plan de financement ci-dessus et de solliciter l'attribution de la subvention du «Fonds Vert» pour la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public à hauteur de 62,71 %.



## Compte rendu du conseil municipal du 10 mai 2023

● **A l'unanimité des conseillers présents, les points suivants ont été votés:**

### ◆ **Prise en charge des frais de santé suite à un accident de trajet.**

● Le CM décide de rembourser à l'agent concerné la somme de 350 euros.

### ◆ **Contrat de territoire Région de Colmar avec la Collectivité Européenne d'Alsace**

● Les enjeux et objectifs opérationnels retenus au titre du contrat de Territoire Alsace sont les suivants pour le Territoire Région de Colmar:

▲ Enjeu attractivité: participer à l'aménagement d'un territoire écologique attractif et accueillant.

▲ Enjeu environnemental et écologie: accompagner la transition écologique et énergétique du territoire tout en préservant son patrimoine naturel.

▲ Enjeu cohésion sociale: veiller à la cohésion sociale au sein du territoire en permettant à chaque habitant d'y trouver sa place.

● Le CM décide d'approuver le contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Région de Colmar pour la période 2022/2025 selon la définition des enjeux et objectifs partagés et validés cités ci-dessus. Ce qui entraîne l'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat, la co-construction des projets avec la CeA et la possibilité d'un accompagnement financier de certains projets par la CeA.

### ◆ **Groupement de commandes pour la fourniture d'électricité.**

● Le CM décide d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et d'accepter les termes de la convention constitutive de ce groupement et fixant ses modalités de fonctionnement.

### ◆ **Avenant au lot n°3 étanchéité zinguerie pour la réhabilitation de la mairie.**

● Le CM décide d'approuver l'avenant au lot n°3 étanchéité zinguerie pour un montant de 3 060 euros HT.

### ◆ **Avenants à la mission de contrôle technique et de sécurité et protections de la santé pour la réhabilitation de la mairie.**

● Avenant n°2 à la mission de contrôle technique pour la réhabilitation de la mairie  
La convention initiale signée pour une durée de 6 mois doit être renouvelée pour permettre la poursuite du chantier jusqu'au 31 décembre 2023.

● Le CM décide d'approuver l'avenant n°2 pour un montant de 4 800 euros HT.

● Avenant n°1 à la mission de coordination sécurité et protection de la santé pour la réhabilitation de la mairie.

La convention arrivée à échéance doit être renouvelée.

● Le CM décide d'approuver l'avenant n°1 pour un montant de 4 500 euros HT.

### ◆ **Détermination de la destination du produit de la location de chasse.**

● Le CM décide d'affecter comme par le passé jusqu'à concurrence de son montant, le produit de la location de la chasse, pour la période 2024/2033, à la couverture des cotisations d'accidents agricoles et en cas de reliquat, pour partie, à l'entretien des chemins forestiers et ruraux, et d'opter pour ce même choix lors de la consultation concernant les parcelles propriétés de la commune. Il convient de consulter par écrit les propriétaires fonciers qui seront appelés à se prononcer avant le 22 septembre prochain.

### ◆ **Compte rendu des commissions communales et délégués aux syndicats intercommunaux.**

● Commission scolaire et périscolaire: Le conseil d'administration de la Pépinière a eu lieu le 17 avril 2023.

● Commission événementiel - réception du 13 juillet: démarrage de la petite restauration à 18h30. Demande du toboggan à la CCVM. Les JSP préparent les lampions, la CMJ les distribue.

● CCAS: Séance budgétaire le 3 avril 2022. PV à consulter en mairie.

● CMJ: Bilan chasse aux oeufs, commémoration du 8 mai, visite au PGHM de Munster le 5 juillet, présence à la fête nationale du 13 juillet, journée citoyenne du 9 septembre: tags à l'Oyak, transhumance.

● Syndicat intercommunal des brigades vertes: comité syndical 12 avril 2023, séance budgétaire - participation communale: 1,35 euros/ha/habitant.

● Divers: recensement de la population en 2024.

Page 6

### ◆ **Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus.**

● Le CM décide de désigner le collègue des référents déontologues des centres de gestion 67, 68, 90 comme référents et d'adopter la charte d'engagement déontologique et éthique des élus.

### ◆ **Subvention exceptionnelle à l'Association Sports et Quilles les 2 Vallées.**

● Le CM décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'association pour organiser le championnat de France individuel de quilles St.-Gall le 14 mai 2023 à Metzeral.

L'intégrale des procès verbaux des conseils municipaux est consultable sur notre site [WWW.metzeral.fr](http://WWW.metzeral.fr)  
Ils sont également affichés et consultable en mairie.

## **CIVISME et CITOYENNETÉ.**

### **DEJECTIONS CANINES:**

**Les voici de retour dans nos rues, sur nos trottoirs, bordures et pelouses.**

**La réglementation en vigueur rend obligatoire leur ramassage  
par les propriétaires des chiens.**

**Une amende risque d'être infligée aux contrevenants par les autorités mandatées.**

A.S.Q  
LES DEUX VALLEES



METZERAL

## CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DE QUILLES ST. GALL dans notre village et dans la vallée de Munster.

À l'issue des 18 journées de championnat et après une journée d'éliminatoires, les 30 meilleurs joueurs de chaque catégorie (Juniors, Dames, Vétérans et Seniors) de notre discipline furent qualifiés pour disputer le titre de champion de France. Pour la première fois, notre belle vallée de Munster recevait cette compétition qui s'est déroulée sur 4 pistes de proximité: Sultzzen pour les Juniors, Walbach pour les Seniors, Wettolsheim pour les Vétérans et notre commune de Metzeral pour les Dames.

La compétition consistait à réaliser un match le matin, 17 jets sur 8 figures et la même chose l'après-midi. L'addition des 2 matchs révélait le palmarès par catégorie.

Deux membres de notre club local étaient qualifiés pour cette compétition. **Pierre FRIEDERICH** a défendu ses chances sur la piste de Wettolsheim et s'est placé à une belle 14<sup>ème</sup> place.

**Michel HENSEL**, qui a évolué sur la piste de WALBACH s'est placé sur la première marche, décrochant le titre de champion de France ! Bravo à tous les deux.

En fin d'après-midi, l'ensemble des compétiteurs avait rendez-vous sur notre piste de Metzeral pour la remise des prix et le vin d'honneur. Lors de cette cérémonie, notre club et la municipalité ont pu accueillir près de 200 personnes.

Championne de France, Dame: **Muriel JUNG**  
(Houssen).

Champion de France, Junior: **Jérémy SCHOENY**  
(Niederhergheim).

Champion de France, Vétéran: **Charles BASS**  
(Sporting Colmar).

Champion de France, Senior: **Michel HENSEL**  
(Metzeral).

Pour toute personne intéressée, notre championnat se déroule du mois de septembre au mois de mars. Pour tout renseignement sur la pratique de ce sport, proche du bowling, vous pouvez venir à la piste, aux entraînements les jeudis à partir de 19h. Elle est située 46, Grand'rue à Metzeral (reprise des entraînements en août), ou bien contacter directement dès maintenant le président au 06 71 86 23 88.

Si vous souhaitez louer notre local pour un anniversaire, une fête de famille etc, notre club offre la possibilité de louer les pistes, avec ou sans repas, pour passer un moment convivial. N'hésitez pas à nous contacter.



# PALMARES DES MAISONS FLEURIES

## FAÇADE

Mme. et M. Georges MOGGIA prix d'excellence  
Mme et M. Sylvain FELLER 1er prix  
Mme Jacqueline PFINGSTAG 2ème prix  
Mme et M. Alexandre FERROLI 2ème prix.  
Mme et M. Jean-Martin BATO 2ème prix  
Mme et M. Michel PORTET 2ème prix  
Mme et M. Fredy DEN DRIJVER 2ème prix  
Mme Catherine BUDINGER 2ème prix  
Mme et M. Albert ERTLE 2ème prix  
Mme et M. Jean SPENLE 2ème prix  
Mme Lucille HAMMER 3ème prix  
Mme et M. René TROUSSIER 3ème prix  
Mme et M. Rémy HUSER 3ème prix  
M. Ludovic RITTER 3ème prix  
Mme Annelise SCHWARZWAELDER 3ème prix  
Mme et M. Robert ACKER 3ème prix  
Mme Nicole PERRIN 3ème prix  
Mme Denise AMBEIS 3ème prix  
Mme et M. Jean-Paul WERNAIN 3ème prix



## COMMERCE

Auberge du Braunkopf 1er prix  
Auberge et chalets de la Wormsa 1er prix  
Hôtel-Restaurant les Clarines d'Argent 3ème prix

**Tous nos remerciements  
à tous les habitants qui par leur  
fleurissement contribuent à la beauté  
de notre village.**

## FAÇADE ET BALCON

Mme et M. André BAUMGART prix d'excellence  
Mme et M. Alfred WEHREY prix d'excellence  
Mme et M. Pierre PFEFFER prix d'excellence  
Mme et M. J-Rémy CHRISTMANN prix d'excellence  
Mme Jeannine ROESS 1er prix  
Mme et M. Claude BUDINGER 1er prix  
Mme Brigitte SPEISSER 2ème prix  
Mme Suzanne WEIGEL 2ème prix  
Mme et M. Jean-Martin KEMPF 2ème prix  
Mme et M. Paul SPENLE 2ème prix  
Mme et M. Christian HEINRICH 2ème prix



## FAÇADE ET COUR

Mme et M. Gérard ACKERMANN Prix d'excellence  
Mme et M. Jean-Jacques STEIB Prix d'excellence  
Mme et M. Jean-Mathieu SPIESER 1er prix  
Mme et M. Jean-Paul FUCHS 1er prix  
Mme et M. Jacques GRAFF 1er Prix  
Mme et M. Christian SPENLE 2ème prix  
Mme Renée HUSSON 3ème prix  
M. Martial BATO 3ème prix  
Mme et M. Jean-Paul SPEISSER 3ème prix  
Mme Marthe GUTHLEBEN 3ème prix



## COUR

Mme Béatrice FLORENTZ 2ème prix  
Mme Nicole GREWIS 2ème prix  
Mme et M. Henri ABBE 2ème prix  
Mme Gabrielle HUMMEL 2ème prix  
Mme et M. Martin BOETZLE 3ème prix



## LE PRINTEMPS EST INSTALLÉ !

La commission des maisons fleuries, vivement encouragée par la municipalité, invite à participer au fleurissement.

## CIVISME et CITOYENNETE.

### TOUS VEHICULES:

Garez vos véhicules sur votre propriété, dans vos cours et garages afin qu'elles ne gênent pas et n'encombrent pas trottoirs et circulation.

### PLANTATIONS:

Elles n'ont pas à déborder sur les voies, trottoirs, rues de la commune.

Tailles et élagages doivent se faire à l'aplomb des limites de VOTRE propriété.

Une haie s'élevant à plus de 2 mètres de haut enfreint la réglementation.

En cas de non-respect, la municipalité peut procéder à l'exécution forcée de travaux

d'élagage. Les frais seront à la charge exclusive des propriétaires négligents.



# Chorale Vogesia 1850

## Quelques nouvelles...

et un programme bien chargé !



Le dimanche 2 avril, la Chorale Vogesia 1850 a participé au 50ème anniversaire des «Fermes Auberges du Haut-Rhin» au Parc des Expositions à Colmar. Elle y a interprété les chants marcaires chers à notre vallée. Ambiance garantie devant une foule nombreuse.

Samedi 15 avril la chorale a animé un après-midi récréatif pour les résidents du Foyer Caroline à Munster. Devant un auditoire attentif, elle a interprété des chants de son répertoire, entrecoupés de la Volksmusik pour terminer en apothéose avec les chants marcaires en dialecte à la grande joie des pensionnaires et des bénévoles organisateurs.

Samedi 27 mai, en après-midi, notre belle chorale se rend à Eguisheim à l'occasion du 160ème anniversaire du Choeur d'Hommes



«Echo des Trois Châteaux» pour animer avec ses chants marcaires, les rues et places du village.

Ont également participé la Chorale Lerchenfeld de Breitenbach, le Choeur de Florival Buhl, les Chorales de Fortuna et 1864 de Buschwiller-Hegenheim. Après deux chants en commun, nous sommes invités par la chorale organisatrice pour le dîner à la salle des fêtes d'Eguisheim où nous avons passé une belle soirée.

### QUELQUES DATES A RETENIR POUR NOS PROCHAINES PRESTATIONS:

**Mardi 25 juillet 2023 à 20h00:**

participation aux Mardis Folkloriques à la Maison du Fromage.

**Vendredi 28 juillet à 20h00:**

Concert au camping de Mittlach.

**Samedi 14 octobre 2023 à 14h00:**

participation à la fête de la Transhumance de Muhlbach.

**Samedi 4 et dimanche 5 novembre 2023:**

Concert d'Automne à la salle des fêtes de Metzeral.

**Vendredi 1er décembre 2023:** participation au Concert de l'Avent à Grussenheim avec la chorale Double Croche de Jepsheim.

**Dimanche 10 décembre 2023:**

Concert de l'Avent à l'église protestante de Muhlbach avec la participation de l'Union Chorale de Soultzeren.



Page 9

**La chorale accueille des chanteurs:**

alors si vous êtes intéressés, les répétitions ont lieu le lundi soir à 20h15 au local de répétition à la mairie de Metzeral.

**CONTACT:** Jacques WEHREY, au 06 76 40 74 36 ou tout autre membre choriste que vous connaissez.

Suivi de l'actualité de la chorale sur la page Facebook:

**Chorale Vogesia 1850 de Metzeral**



## Quelques nouvelles de vos **POMPIERS**

Depuis le 1er janvier 2023, nous sommes intervenus 120 fois, les activités opérationnelles ne cessant d'augmenter.

Les portes ouvertes que nous avons organisées le 4 juin avaient pour objectif de recruter afin de pouvoir répondre au mieux à la hausse de cette sollicitation opérationnelle. Trois candidats sont intéressés, l'un d'entre eux a franchi le pas depuis.

Cette manifestation a rencontré un vif succès et l'objectif de se rendre plus visible auprès de la population, hors interventions, a été largement atteint. Jeunes et moins jeunes ont pu s'entraîner sur un parcours ARI (appareil respiratoire isolant), au jeu du jet d'eau ou apprendre les gestes de secours. Plusieurs stands ont permis de faire découvrir au public le monde des pompiers ainsi que celui du secours en montagne, les risques ménagers, des expositions de matériels d'hier et d'aujourd'hui ou encore de miniatures.

L'aubade de la Clique de la Grande Vallée, ainsi que deux exercices en situation ont également agrémenté la journée.

**Au nom de tout le Corps des Sapeurs Pompiers, recevez nos remerciements.**

## LA MATERNELLE AU RIMLISHOF

Vendredi 9 juin, les deux classes de la maternelle se sont rendues au Rimlishof à Buhl. Nous avons fait une chasse aux trésors et avons écouté les histoires de Jacques le Gueux. Nous avons passé une très bonne journée.



# Rétrospective côté APM



● **Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 1er avril 2023** sous l'habituelle présidence de M. Patrick RUHLAND en présence de M. André SCHICKEL, premier adjoint au maire et de nombreux membres, heureux de se retrouver autour de leur passion: «La Pêche».

● **Le samedi 8 avril**, une matinée de travail à l'étang a permis un sérieux nettoyage tous azimuts. Ce fut le démarrage d'une série de travaux autour et dans le club-house: relookage de la façade, des fenêtres extérieures et de la terrasse. Côté cuisine: pose d'un nouvel évier plus spacieux, réfection du mur du fond par la pose de dalles derrière les appareils de cuisson, remplacement de l'ancien fourneau par un appareil plus performant, remise en peinture complète de la cuisine des murs au plafond.

● **Le 1er mai, l'ouverture officielle** de la pêche se déroula par un temps chaud et particulièrement clément. Une trentaine de participants, dont pas mal de jeunes et d'enfants s'en sont réjouis.

● **Le dimanche 11 juin**, nous avons organisé le concours interne, réservé aux seuls membres.

● **Rappelons que la pêche à l'étang est ouverte au public tous les premiers et troisièmes dimanches du mois, de 14h00 à 18h00.**

**Une buvette et petite restauration sont assurées.**

● **Le vendredi 14 juillet 2023, de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h00, nous vous invitons cordialement et sur réservation au: 03 89 77 67 01 ou au 06 87 43 66 88**

à notre traditionnelle «Journée de pêche tricolore» nantie de son fameux menu «Steack, frites, salade, fromage et dessert».

● **Le samedi 26 août, sur réservation**, notre sympathique «Soirée Tartes Flambées» ne manquera pas de ravir petits et grands.

● **Notre projet «A l'école de la pêche» avec les classes de CP et CM,**

une initiation à la pêche à la ligne, s'est réalisée le mardi 20 juin dernier.

**Environ 85 élèves enthousiastes étaient au RDV !**

Les enfants ont pu prendre le repas de midi sur place. Celui-ci a été cuisiné par des membres de notre APM de Metzeral sous forme d'un menu de pâtes bolognaises (possibilité d'option avec ou sans sauce, avec ou sans fromage rapé).

Le dessert, succulent et varié avait été préparé par les parents d'élèves sous forme de gâteaux et pâtisseries. Ceux-ci furent consommés en extérieur, à l'ombre des arbres bordant notre étang dans une ambiance des plus sympa.

**Merci à tous, élèves, encadrants et bénévoles d'avoir contribué à ce beau projet.**

**Vous êtes pêcheur et intéressé pour rejoindre notre association, n'hésitez pas à venir nous voir à l'étang ou téléphonez au 03 89 77 67 01 ou au 06 87 43 66 88**

Vous y serez bien accueilli car nous cherchons de nouveaux membres actifs pour dynamiser notre vaillante équipe.



Page 11

# Metzeral en ces temps là...

## L'ours dans la vallée, suite



Retrouvons Jean-Martin et reprenons le texte manuscrit où nous l'avons laissé.

«Lors du bombardement de Metzeral au mois de juin 1915, la famille dut fuir à Wettolsheim, comme bien d'autres, laissant tous leurs biens sur place. C'est après les hostilités que la grand-mère revint, constatant que la patte de l'ours avait brûlé et ce qui restait du fusil avait dû être remis aux autorités militaires. Le village n'était plus que «pierres et cendres».

● Texte de l'ancienne pancarte parue dans le n° 36 du Blettla:

**en allemand:** Von hier aus wurde um das Jahr 1750 der letzte Bär der Gegend von M. BILL von Metzeral angeschossen und in der Sommermatt im Zweikampf erledigt.,

**En français:** C'est ici, aux environs de l'an 1750, que le dernier ours de la région fut blessé par un coup de fusil de M. BILL de Metzeral, puis achevé en combat singulier dans la Sommermatt. (La photo en sépia représente un de ses descendants).

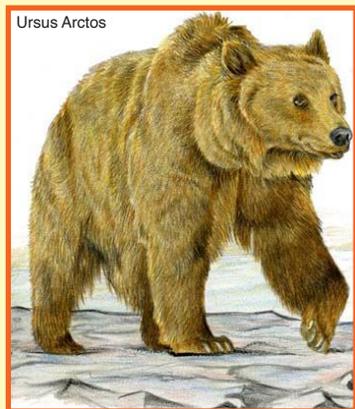
● Précision sur l'ours brun, car c'est de cette espèce que nous parlons.

**Ursus Arctos:** l'ours d'Europe peut atteindre une masse corporelle de 130 à 700 kgs. Le grizzli, l'ours Kodiak et l'ours brun mexicain sont ses sous-espèces nord américaines.

A l'état sauvage il peut vivre jusqu'à 30 ans, et 40 ans en captivité. Sa fourrure est dans les teintes blondes, brunes, noires ou combinées. Debout, il peut atteindre de 1,50 à 3,50 m et peut courir à 55 km/h. Il est végétarien à 75%, pour le reste il s'adapte aux ressources alimentaires locales et saisonnières. Cent heures de film ont permis de décrire l'emploi du temps d'ours suivis: 60,5% du temps consacré au repos, 21,3% au déplacement et 6,3% à l'alimentation



M. BILL Jean né à Metzeral en 1828



Ursus Arctos



Combat singulier avec l'ours

### QUELQUES PISTES:

● **SILBERMANN:** le célèbre facteur d'orgues utilise les termes suivants: «Quand en octobre 1755, je construisis un orgue à l'abbaye de Pairis, le curé de Munster m'assurait qu'en l'espace de 30 ans, 6 à 7 ours auraient été tués dans la vallée de Munster. Le prévôt du lieu qui avait assisté à notre entreprise, nous fit de la dernière chasse, le récit suivant: «L'ours se réfugia sur un rocher près du Lac Blanc. Un chasseur se porte en face sur une montagne et tire. L'ours tombe sur un chêne qui se brise immédiatement. De cet arbre, il fut précipité derrière le rocher où il reste sans vie. Sa longueur était de 14 pieds (4 m environ). En général tous les ours tués dans ces montagnes étaient plus petits que l'ours de Pologne. De même, on ne rencontre que des animaux adultes et jamais d'ours. La grandeur de cet ours est sans doute exagérée et reste sujette à caution. Par contre, la dernière remarque au sujet des oursons est plus vraisemblable. On peut en conclure que les Vosges n'étaient plus, vers le milieu du 18e s. le lieu habituel de l'ours, et que ceux qu'on a tués ultérieurement étaient des errants isolés venus de Suisse.

● Dans «Vogesenklänge», un Jean BRAESCH a publié une chanson dédiée au dernier ours. Une patte de celui-ci était exposée dans une auberge de Metzeral jusqu'à la guerre de 1914.

● Dans un article paru dans «Elsass-Land» de 1937 M. E. HÜTT de Munster évoque également l'histoire de l'ours occis à Metzeral.

● Un certain Jean FRIESE cite aussi le 18e s. comme l'époque où des jeunes de la vallée auraient tué le dernier ours dans sa caverne au Bärenfelsen derrière Metzeral.

### Encore d'autres sources...

● En 1961, dans le bulletin officiel du Club Vosgien n° 3, M. Robert SCHMITT écrivait que l'ours brun a longtemps vécu dans la forêt vosgienne. Qu'au 16e s. on le trouvait en Alsace jusqu'au bord du Rhin, voire à proximité de Strasbourg. Fuyant les défrichements du Moyen-Âge, l'ours se réfugie dans nos montagnes plus tranquilles. La chasse à l'ours était permise dans les Vosges à tout habitant de la montagne «depuis toute ancienneté». Au 17e s., l'introduction des armes à feu va provoquer dans notre massif facile d'accès, peu peuplé, la raréfaction rapide des grands animaux. Les derniers seront abattus au 18e s.

● En 1786, il ne fait aucun doute que le versant alsacien, beaucoup plus sauvage, ait été l'ultime refuge de l'espèce. De nombreux érudits locaux, qui ont cherché à savoir où et quand a été capturé le dernier spécimen sont cependant loin d'être unanimes. Le dernier ours a probablement été tué en 1786 dans la forêt de la Lauch, cette version est issue d'une tradition orale de la vallée de Guebwiller. Elle fut recueillie par un certain GERARD en 1871. L'ours aurait été abattu d'un coup de feu «avant la révolution française».

L'année 1786 paraît aussi dans des notes de deux auteurs du 19e s. MM. GODRON et CLEMENT, spécialistes lorrains, ils replacent l'événement, le premier dans la vallée de Munster, le second dans la vallée de la Thür...



# CMJ, TOUJOURS ACTIVE !

● Au cours de ce second trimestre les jeunes ont organisé «une chasse aux oeufs» pour la plus grande joie de 67 élèves du RPIC de Metzeral, Sondernach et Mittlach.

Parents et enfants se sont retrouvés à la Wolfsgasse pour un moment convivial autour des petits «chasseurs» de jetons leur permettant de gagner leurs oeufs en chocolat.

Une activité plaisante à renouveler l'an prochain, d'autant plus que café, gâteaux, sirop à l'eau étaient disponibles au «bar» et servis par les jeunes.

Un grand merci aux parents qui ont fourni les pâtisseries sans oublier les agents municipaux qui ont déployé tout leur talent pour la décoration de Pâques des lieux.

● Les jeunes ont également été invités par M. ERTLE, président de l'Harmonie Ilienkopf, à assister à l'une de leurs répétitions, accompagnée par la chorale Unis'Son, en vue de leur grand spectacle «Japan addict» au Zénith de Strasbourg le 4 juin. Nos remerciements pour ce moment tant éducatif qu'agréable. Cela suscitera-t-il des vocations ? L'avenir nous le dira.

● Puis, c'est au son des clarines que 4 membres de la CMJ ont accompagné le troupeau de Jean MATTER jusqu'au Steinwasen lors de sa transhumance de printemps.

Un repas roboratif a redonné des forces à ces courageux marcheurs !

● Enfin, pour clore la saison avant les vacances estivales, une visite guidée au Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) de Hohrod est prévue le 5 juillet en compagnie de la CMJ de Munster ainsi que de celle d'Hohrod. Un questionnaire a été préparé par les jeunes, intéressés par cette gendarmerie «spéciale montagne».

Les vacances d'été seront les bienvenues pour tous.



Page 13

## MARCHE GOURMANDE

# DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

PAR TOUS LES TEMPS

Départs entre 10h00 et 13h30.

6 étapes pour dégourdir les jambes et déguster le menu du restaurant «la Perle des Vosges»



Au vu de la conjoncture actuelle notre association des Feux de la Wormsa a le regret d'annoncer l'annulation du «Feu d'Été» 2023.



Vous trouverez toutes les infos sur: <https://lesfeuxdelawormsa.fr/marche-gourmande/>

**NOUVEAUTE: Réservation en ligne**



# JOURNEE CITOYENNE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

Pour cette 2ème édition, les différents chantiers ont été présentés lors de la réunion publique, d'ores et déjà, 80 personnes se sont inscrites.

**N'oubliez pas de vous inscrire en mairie au 03 89 77 60 03 avant le 11 août afin de nous permettre de gérer l'intendance.**

## AMIS DE LA NATURE DE METZERAL ASSOCIATION LOCALE



### ● Activités passées et à venir

**Le 16 avril** nous avons participé à la marche printanière organisée par les AN d'Illzach. Quelques courageux ont participé à la randonnée au départ d'Urbès pour rejoindre le refuge du Ht. Mahrel où 84 copains de différentes sections du Ht.-Rhin ont participé au repas. Au retour nous avons visité les vestiges du tunnel qui aurait du relier St. Maurice sur Moselle à l'Alsace. Côté vosgien, sur les 8287 m prévus en 1932, seuls 300 m ont été percés.

Côté alsacien il y en eut 4060 m.

Comme tous les ans, nous nous sommes retrouvés **le 1er mai** à la rencontre à vélo au Natala à Colmar.

**Du 26 au 29 mai** quelques membres de Metzeral ont participé aux journées francophones à Gravelines. Des AN de France, Belgique et Suisse ont participé à diverses activités proposées par les AN du Nord; randonnées pédestres, visite de Bergues, St. Omer et sa cathédrale, chantier naval du vaisseau Jean Bart à Tourville, promenade en bateau, visite de la réserve naturelle du Platier d'Oye, enfin Calais, cité de la mode et de la dentelle.

**RDV est donné en 2025 dans les Ardennes belges. Le 25 juin** les AN de Mulhouse avaient organisé la rencontre d'été et ONI qui regroupe les AN du Ht.-Rhin, du Bade Württemberg et du canton de Bâle au refuge du Treh au Markstein et nous avons fêté 110 ans d'existence. Une rando pédestre et des olympiades pour les jeunes furent proposées.

**Le 8 juillet** une rando sera proposée au Plateau des Milles Etangs.

**Le 15 août** aura lieu la fête montagnarde au Haycot, organisée par les AN de Ste-Marie-aux Mines et

**le 10 septembre** la rencontre tri-départementale avec une rando sur le sentier du Kreuzheck au départ du refuge Gluckhauß à Stiring-Wendel.

**Le 7 octobre** amis et sympathisants seront conviés à notre soirée vin nouveau au refuge, bien entendu il faudra confirmer sa présence !

### ● REFUGE

**Le 17 juin**, une journée de travail au refuge en présence de cinq nouveaux membres, divers travaux de nettoyage intérieurs et extérieurs ont été réalisés.

**Du 31 juillet au 3 août** sera organisée une semaine de travail, travaux d'entretien, de peinture et l'aménagement de l'escalier d'accès au balcon seront programmés.

Page 14



**RENSEIGNEMENTS: Charles KLINGENSTEIN au 03 89 77 49 42 et email: charles.klingenstein@orange.fr**

**Réservations: Roland Oberlin au 06 77 64 89, email: roland.oberlin@gmail.com**

# LA BELLE AVENTURE AU BORD DE L'EAU



Mardi 20 juin, les 85 écoliers du RPIC ont eu la chance d'être accueillis par l'association de pêche de Metzeral, pour une journée de découverte de la pêche. C'est sous un soleil resplendissant que les enfants ont découvert cette activité, aidés et conseillés par des pêcheurs chevronnés. A midi, l'association a préparé le repas pour l'ensemble des participants. La journée fut productive, 61 truites ont été pêchées.

Une très belle journée à reconduire l'année prochaine !



# MARCHE AUX PUCES DE METZERAL, LE RETOUR !

Grâce à l'association Zam Zam Népal nous avons pu renouer avec la tradition du marché aux puces le dimanche 30 avril 2023. Ce fut un bel événement et nous en remercions les organisateurs, les exposants et le public venu chiner et faire des affaires.



Page 16

# GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Christianne et M. Théo GALLMANN

- 91 ans ZWILLER Monique née le 3 mai 1932
- 91 ans SCHMITT Yvonne née le 15 juin 1932
- 85 ans ZIGMANN Nicole née le 6 avril 1938
- 85 ans MOGGIA Andrée née le 22 avril 1938
- 85 ans KIEFFER Pierre né le 1 juin 1938
- 80 ans VOGEL Alfred né le 9 avril 1943
- 80 ans NEFF Marie-Thérèse née le 5 juin 1943
- 80 ans CLEMENT Bernard né le 21 juin 1943
- 80 ans FEGLI Paulette née le 24 juin 1943

## Anniversaires de mariage:

- 55 ans SCHWEISS Gérard et Yolande le 11 avril 1968
- 55 ans GALLMANN Théo et Christianne le 3 mai 1968



M. Alfred VOGEL

**AVEC NOS  
VOEUX  
LES PLUS  
SINCERES**



Mme Yvonne SCHMITT



Mme Marie-Thérèse NEFF

# COMMEMORATION DU 8 MAI

A l'instar des années passées, la commune a commémoré la fin de la Seconde Guerre Mondiale le 8 mai en présence des élus, du monde associatif et patriotique, des habitants et des jeunes de la Commission Municipale des Jeunes.

Ces derniers ont lu un texte de Léa, une petite fille de 11 ans sur l'amitié et la paix. Un moment fort émouvant.



Page 17

## SENTIERS de VTT sur et au-delà du ban communal.

A deux reprises, les élus ont sillonné les pistes dédiés pour la création de 2 sentiers de VTT, l'une sur le versant du Sattel et l'autre du côté du Schnepfenried. Les élus étaient accompagnés des chasseurs en places traversées par ces sentiers, de l'ONF, du PGHM, du Club Vosgien et du Parc des Ballons. Si tous les acteurs n'ont pas été présents, ils ont été associés à la démarche.

Ces 2 sentiers qui seront répertoriés par l'association Trail Patrol et l'Office du Tourisme en assurera la promotion avec ceux situés sur les bans communaux de Stosswihr, Sultzeren et Hohrod, permettront aux nouvelles pratiques (trop souvent sauvages aujourd'hui) de pouvoir s'exercer de manière encadrée par une association compétente qui se charge de l'entretien et du balisage. Cela afin de gérer les conflits d'usage qu'il peut y avoir entre randonneurs et autres usagers de la montagne.

Une délibération a été prise en ce sens et la commune a conventionné avec l'association.

**Il s'agit de sentiers de VTT classés techniques, une nouvelle pratique sportive répandue dans les massifs alpins.**

Une visite des sentiers aura lieu annuellement avec l'association et les élus.

**Nous avons estimé qu'interdire n'était pas la bonne solution, mais qu'il faut communiquer avec les usagers.**





## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

● Cette page est destinée à vous informer de l'avancement progressif du chantier de l'aire de jeux située aux abords de l'église protestante. Vous y verrez la commission municipale chargée de ce dossier avec les responsables des entreprises intéressées et plusieurs images à différents stades d'avancement. Ce projet sera mené à bien progressivement et l'automne verra la naissance d'une pelouse et la plantation d'arbres, une fois la clôture correctement mise en place.

● En ce qui concerne le chemin qui va de l'arrière du cimetière jusqu'à la Wolfsgasse, une belle rambarde en bois naturel sert à présent de barrière de sécurité.

● Sur le site de la Wolfsgasse un chantier d'aménagement est en cours d'achèvement sous forme d'un « mobilier urbain » et de barrières de sécurité limitant l'accès aux camping-cars afin que nul véhicule lourd ne pénètre sans autorisation sur l'aire réservée aux animations associatives.

● Un emplacement spacieux pouvant recevoir trois camping-cars à la queue leu leu a été ainsi aménagé.

● Le bois utilisé pour ces travaux de menuiserie provient de bois d'abattage du site ou du Chêne Millet lors de leurs mises en sécurité. Le traitement de finition qui leur a été réservé se compose d'huile de lin fluidifiée à la thérébentine. Ces travaux ont été réalisés par notre équipe d'agents municipaux qui interviendront aussi pour finaliser l'aire de jeux citée plus haut.

● Le résultat s'intègre harmonieusement dans le site de la Wolfsgasse. Un panneau de signalisation explicatif et une chaîne métallique viendront compléter la fin du chantier.

**Nous espérons que tous ceux qui en auront l'usage en seront contents et que ce lieu restera digne de respect civique.**





## LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE AU ZENITH DE STRASBOURG

**La société de musique Ilienkopf a joué au Zénith de Strasbourg pour la «Japan addict».**

Fruit d'une rencontre fortuite, la société de musique de Metzeral, par un incroyable concours de circonstances a occupé la scène du Zénith pour un concert exceptionnel le 4 juin à Strasbourg.

L'une des musiciennes de la formation, passionnée par la culture geek et la pop culture, fait la connaissance de Fabrice Dunis, président de l'association Kakémono, qui organise chaque année une convention «Japan addict» dans la capitale européenne alsacienne et articulée autour de la pop culture. Notez que la manifestation est à sujets multiples: séries et franchises comme «Pirates des Caraïbes» ou «Jurassic Park», jeux vidéo, dessins animés nippons s'articulant principalement autour de la pop culture des pays asiatiques.

**18000 visiteurs l'an passé.**

Page 19

Dans une discussion, Fabrice Dunis fait part de son souhait de programmer une harmonie lors de l'édition «Japan addict» du 4 juin 2023 au Zénith strasbourgeois. «Cela tombe bien, répond notre musicienne, je joue dans une harmonie».

Fabrice Dunis se rend à l'un de nos concerts et dit: «C'est d'accord vous êtes embauchés».

Lorsqu'on annonce aux 37 musiciens qu'ils vont jouer sur la scène de la plus grande salle de spectacle d'Alsace, c'est d'abord un vent de panique, mais face au challenge et à l'incroyable opportunité, c'est avec enthousiasme qu'ils ont relevé le défi. Pour ce faire ils s'adjoindront le talent de l'ensemble vocal «Unis' Son» avec qui ils vont travailler sans relâche jusqu'à la finalité in situ au Zénith.



## Etat civil

### Naissance:

23 mars 2023 Mattéo STIRLING  
de Mme Florence WEHREY et M. Benjamin, Lucien, Henri STIRLING  
22 mai 2023 Clément STAPFER de Mme Aurélie BRAESCH  
et M. Antoine Pierre STAPFER



### Mariage:

29 avril 2023 Mme Sylvie BAUMGART  
et M. Aleksandar POPADIC



### Décès:

27 mai 2023 Mme Marlène, Anne GRAFF née WEHREY le 21 novembre 1942  
29 mai 2023 Mme Frédérique, Jeanne, Lucienne RITTER née le 18 février 1955  
30 mai 2023 Mme Maria, Joséphine LAMEY née ANSEL le 19 janvier 1935



### Parrainage civil:

Samedi 20 mai 2023 Jolann, Claude WODEY-SALOMON  
Dimanche 21 mai 2023 Ethan et Hope BOHN-AVENAS

Page 20



## Notre Dame des Neiges

Le dimanche **6 août 2023** aura lieu la fête patronale Notre Dame des Neiges à l'église de l'Emm, organisée par notre paroisse catholique.

**La messe sera célébrée à 10h00.**

Un apéritif sera offert après l'office, ce dernier sera agrémenté par un ensemble de Cors de Chasse.

Un repas convivial et de partage sera servi aux abords de l'église.

**Le repas à 16 euros est à réserver auprès de Fabienne: 03 69 49 01 34 et 07 88 56 26 30**

METZERAL VOTRE MAIRIE TOURISME et PATRIMOINE VIVRE à METZERAL



# Mairie Metzeral

[www.metzeral.fr](http://www.metzeral.fr)

Visitez notre site internet:

Directeur de la publication: Denise BUHL  
Rédacteur en chef: Robert GEORGE  
Comité de rédaction: Charlotte Wodey,  
Régine ZINGLE,

Conception: Patrice FLAMMAND  
Impression: Imprimerie LEFRANC Munster

Notre journal communal est imprimé sur papier blanc recyclé.